



Borne biométrique pour un lieu d'hébergement

Par **marguerite_old**, le **27/05/2007** à **13:04**

Borne biométrique pour un lieu d'hébergement

Bonjour,

Je vous envoie ce courrier pour vous demander des précisions quant à l'utilisation d'un système biométrique dans une entreprise culturelle.

Il s'agit d'une institution qui se trouve 8 bis quai St Vincent à Lyon dans le premier arrondissement. Le nom : les subsistances

Je suis venue comme salariée en résidence dans ce lieu.

Le lieu produit le spectacle et nous offre la résidence pour un mois.

Le bâtiment d'hébergement est équipé d'un système biométrique.

Ce système oblige chaque personne à donner ses empreintes digitales droites et gauches qui sont conservées dans une base de données centrale. Lorsqu'on se présente à l'entrée du bâtiment on pose son doigt dans le boîtier qui identifie la personne. Une caméra complète le dispositif.

C'est un bâtiment, dans lequel se trouve une cuisine collective, une buanderie, un salon et des chambres dont une clé individuelle nous est remise après l'enregistrement numérique de nos empreintes digitales.

J'ai spontanément refusé de donner mes empreintes, je ne vois ce qui justifie l'utilisation d'un tel dispositif pour un lieu d'hébergement, ou il n'y a ni stockage de matériel, ni risque particulier.

J'ai demandé une solution alternative, une porte d'accès avec une clé.

Aucune solution ne m'a été proposée. On m'a dit qu'il n'y en avait pas.

Je suis venue faire du théâtre et dormir dans ce lieu.

Pouvez-vous me dire si je peux d'un point de vue du droit strict m'opposer à cette décision ? J'ai commencé à faire des recherches sur le site de la CNIL, je pense que le système est illégal et qu'aucune autorisation n'a été accordée. Je dois le vérifier.

Je vous remercie si vous avez le temps de répondre à ma demande. Et de m'indiquer la procédure à suivre. Comme je ne reste qu'un mois dans les lieux ma demande est assez urgente. Merci.

Cette situation est pour moi totalement inacceptable, et très violente dans un lieu où je suis accueillie.